

SNAPEC – Recommandations de sécurité canyon 2018

Sur la base de l'analyse des 147 formulaires d'accidents déclarés en 2017 dans le cadre de son contrat d'assurance groupe RC, le SNAPEC formule ci-dessous quelques conclusions quant aux situations les plus à risque, associées à des actions de prévention. L'objectif est de limiter le nombre et la gravité des accidents touchant à nos activités.

En 2017, nous avons enregistré 119 déclarations d'accident en canyon, 23 en escalade et 5 en via. On note donc une augmentation significative des déclarations en canyon, avec un taux important de fractures diverses plus ou moins graves et toujours des blessures dorsales. La proportion d'accidents graves reste cependant stable.

Pour continuer à garder une adéquation entre nos pratiques et ces recommandations, n'hésitez pas à faire remonter des infos utiles ou à partager votre vécu dans la [rubrique dédiée](#).

CANYONING		
Configuration	Situations accidentogènes/risques	Recommandation d'actions de prévention
CONDITION PHYSIQUE ET AISANCE DES CLIENTS	La condition physique et l'aisance des participants ne sont souvent pas, peu ou mal prises en compte, avant et pendant l'activité, alors que celles-ci, constituent des facteurs facilitant et aggravant d'accident (ex. l'âge joue sur le capital osseux : les jeunes enfants ou les seniors sont plus touchés par les lésions au rachis).	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger et observer régulièrement les participants notamment sur l'approche (ex. expériences sportives, antécédents médicaux, aisance, leur tonicité...). - Se servir de l'approche pour identifier le niveau d'aisance des participants - Adapter en conséquence les consignes, parades et techniques au franchissement des obstacles. - Savoir dire non aux participants.
SAUTS	<p>Sur les sauts, la fréquence et la gravité de l'accidentologie sont proportionnelles à la hauteur.</p> <p>Depuis de nombreuses années, ce sont les accidents les plus fréquents. Une mauvaise position est évidemment un facteur aggravant.</p> <p>L'impact dans l'eau en position assise ou chaise peut provoquer des lésions graves au rachis, y compris à faible hauteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les sauts de grande hauteur aux seuls pratiquants réguliers, sportifs et aguerris ou ayant fait leurs preuves sur des sauts précédents. - Insister, lors du briefing sur l'importance du respect des consignes et les conséquences d'un saut raté. - Les répéter avant chaque saut, (position du corps lors de l'impact dans l'eau). - Proposer systématiquement une alternative via une descente sur corde, savoir dire non aux participants.
TOBBOGANS	Une mauvaise position lors de la descente et/ou réception, peuvent entraîner des lésions aux jambes, bras ou dos, parfois graves (ex. fractures ou grosses entorses).	<p>Insister sur les consignes avant chaque toboggan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Position des jambes et des bras, ainsi que celle de la tête. - Profondeur d'eau à l'arrivée (faut-il amortir ?) - Garder à l'esprit que la sécurité du pratiquant doit toujours l'emporter sur les choix ludiques (exemple : toboggan franchi tête la première et/ou en arrière).
DESCENTES SUR CORDES	Mise en danger des participants par manque d'aisance et/ou d'habitude de la manipulation du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir un freinage adapté au participant (aisance, poids, ...). - Si arrivée dans l'eau, bien régler la hauteur de la corde. - Proscrire le contre-assurance du bas, surtout par un client. - En rappel sec, lui préférer nœud en bout de corde + débrayage pour les derniers mètres, autobloquant...
FATIGUE/ROUTINE DU MONITEUR	La répétition dans l'activité, pour le moniteur, est aussi un facteur facilitant ou aggravant l'accident (ex. routine, fatigue engendrée par le manque de repos) surtout en haute saison.	<p>Savoir prendre du recul sur son activité et se reposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester critique sur ses prestations et ses habitudes - Rester maître de ses conditions de travail et ses effectifs
SITUATIONS D'ACCIDENT	<p>La gestion de l'accident peut conduire à des situations de sur-accident (déli de blessure au dos, mauvaise prise en charge de la victime par excès de précipitation, ou de négligence quant à sa propre sécurité voire celle du reste du groupe).</p> <p>Exemples à proscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'activité/bouger une personne se plaignant du dos. - Laisser une personne retourner seule au parking. - Oublier de se longer pour « gagner du temps » 	<p>Réviser les procédures, se former si besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recyclages (DEJEPS, PSC1) - bulletin spécial gestion 'un accident de mai 2014 (intranet www.snapec.org) à relire sans modération ! - Fiche de conduite en cas de secours